

Image not found or type unknown



Location logement étudiant

Par **galipette**, le **01/12/2009 à 13:43**

Bonjour,rnrnrnj'ai l'intention de faire construire une maison avec 3 studios au premier étage, que j'aimerais louer a des étudiants. C'est la première fois que je louerai quelque chose je manque donc de beaucoup de renseignements, j'aimerais ainsi savoir si il y a des aides car j'ai entendu parler du fait qu'il y est une différence entre louer des chambres meublés et loué des chambres non-meublés. De plus je voulais savoir comment fonctionnait la location pour des étudiants, existe-t-il des contrats spécifiques, des clauses a respecter en fonction de leur statut ?rnrnPour information, les chambres feraient 22m carré, avec coin cuisine, salle de bain, WC, pièce a vivre, baie vitrée, terrasse, dans le 11ème arrondissement de Marseille, au cœur village de la treille plus précisément.rnrnEn espérant recevoir une réponse de votre part,rnrnMerci d'avance,rnrnMagali.

Par **fabienne034**, le **01/12/2009 à 14:55**

Bonjour,rnrnoui il existe des contrats spécifiques pour les baux meublés pour étudiants,rnrnpour tout savoir sur les baux meublés:rnrn<http://www.fbls.net/bailmeublearret.htm>